



Besoin de services professionnels centrés sur les TÂCHES (SPTS)

Le présent marché est passé pour le compte de: Pêches et Océans Canada
Il est ouvert seulement aux titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement sous E60ZT-18TSPS qui sont qualifiés pour le Palier 1 » (= 0\$ à 3.75M\$) pour la catégorie suivante:

2.15 Expert-conseil en animation de groupe - Principal

Les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une proposition.

- 1 1101417 Ontario Inc.
- 2 Adecco Employment Services Limited/Services de placement Adecco Limited
- 3 ARTEMP PERSONNEL SERVICES INC
- 4 GovInsights Consulting Inc.
- 5 Maolesoft Consulting Inc.
- 6 QMR Staffing Solutions Incorporated
- 7 Quarry Consulting Inc.
- 8 Random IT/NET OTTAWA INC, KPMG LLP, in joint venture
- 9 Random Maverin Business Services Inc.
- 10 Random Research Power (N.S.) Inc.
- 11 Raymond Chabot Grant Thornton Consulting Inc.
- 12 Run Straight Consulting Ltd
- 13 S.I, SYSTEMS ULC
- 14 T.I. 7
- 15 Thinkpoint Inc.

Description du besoin :

La présente demande de soumissions est émise afin de satisfaire au besoin du ministère des pêches et océans pour des activités des Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions (SPTS) pour (1) 2.15 Expert-conseil en animation de groupe – niveau 3. Elle vise l'attribution de 1 contrat.

Niveau de sécurité :

Pas d'exigence en matière de sécurité, **escorte requise sur les sites du MPO**

- Ni le fournisseur ni quelque personne que ce soit qui est affecté à des travaux relatifs au contrat ou de l'entente NE DOIT avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS.
- Ni le fournisseur ni quelque personne affectée à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIT avoir accès sans escorte aux zones d'accès restreint des installations de Pêches et Océans Canada ou aux navires de la Garde côtière canadienne.
- Le fournisseur et toutes les personnes affectées à des travaux relatifs au contrat ou à l'entente NE DOIVENT retirer aucun renseignement ou bien PROTÉGÉ ou CLASSIFIÉ des sites du MPO.
- Aucun contrat de sous-traitance ou entente au tiers ne peut être octroyé sans l'obtention préalable de la permission écrite de l'autorité contractante (AC), c'est à dire qu'une nouvelle LVERS doit être traitée au même titre que le contrat initial.



Accords commerciaux qui s'appliquent

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), de l'Accord de libre-échange avec la Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, de l'Accord de libre-échange Canada-Corée, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), de l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU), et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Durée du contrat proposée

La période proposée du contrat s'étend à partir de l'attribution du contrat jusqu'au 29 février 2023.

Autorité contractante : Cal LaKing
N° de téléphone : 506-478-3581
Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels centrés sur les tâches et solutions (SPTS) est mise à jour chaque trimestre. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AA qualifié », veuillez communiquer avec SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA